

Monsieur Simon Jolin-Barette  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 février dernier, la députée de Bourassa-Sauvé déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 1 677 personnes demandant au gouvernement de réformer les dispositions législatives régissant le Protecteur de l'élève afin que celui-ci :

- devienne un mécanisme de plainte indépendant des centres de service scolaires;
- respecte l'autonomie et le droit à l'autodétermination des élèves mineurs;
- accompagne adéquatement l'élève plaignant dans son cheminement psychosocial;
- soit transparent, facilement repérable et accessible aux élèves, aux parents d'élèves et au personnel des établissements scolaires;
- prévoit des sanctions sévères contre les actes de violence et d'intimidation à caractère discriminatoire.

Tout d'abord, il importe de mentionner que nous reconnaissons la grande importance que revêt le rôle du Protecteur de l'élève dans le réseau scolaire. Il s'agit d'un intervenant clé dans le cadre du traitement des plaintes et, ultimement, dans la protection des droits des élèves au Québec

Des travaux visant à renforcer le rôle et les responsabilités du Protecteur de l'élève sont en cours au ministère de l'Éducation. La réforme, orientée vers l'indépendance, la transparence et l'efficacité, fera l'objet d'une vaste consultation afin d'obtenir un large consensus social à l'égard de cette importante institution.

Différents scénarios sont à l'étude afin que le Protecteur de l'élève soit doté de pouvoirs d'intervention accrus, qu'il ait compétence tant dans le réseau public que privé, et qu'il puisse être mandaté pour administrer un processus souple et efficace, au service de la protection du droit des élèves.

Un projet de loi sera présenté à l'Assemblée nationale au cours de l'année 2021.

Veillez agréer, cher collègue, nos salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive style with a large initial 'J' and 'R'.

Jean-François Roberge